

**Arrondissement : Clermont-Ferrand**

**Type de réunion :**

**Réunion de lycée général et technologique public**

Lycée La Fayette, Clermont-Ferrand  
10 décembre 2003

Nombre de participants : 12  
Animation : M. SILVEIRA, IPR-IA  
Co-animation, M. AUGIER, Professeur.

Des professeurs sont intervenus avant que le débat commence pour faire remarquer qu'il y a peu de présents, que le succès de ce débat leur paraît douteux, qu'ils refusent de participer à cette mascarade. ils estiment qu'ils faudrait faire un débat sur la société avant d'en faire un sur l'école. Ces professeurs quittent alors la salle.

**Thème n° 3 : Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?**

En baissant le niveau demandé, on peut s'approcher de l'égalité, mais ce n'est pas souhaitable, bien au contraire. Les savoirs n'étant pas forcément accessibles à tous au même moment, il ne faut pas une égalité de toutes les voies.

A partir de 24 élèves, on travaille pour la partie médiane de la classe, c'est trop dur pour les plus faibles et trop facile pour les plus forts. Ce n'est qu'en dessous de 17 élèves que l'hétérogénéité paraît gérable. Une trop grande hétérogénéité des classe correspond donc à une égalité non souhaitable.

Il serait intéressant de pouvoir sortir les élèves en grande difficulté d'une classe ; cela éviterait qu'ils en freinent l'évolution ; on pourrait les prendre en petit groupe pour les remettre sur pied, avant de les réintroduire dans leur classe initiale.

Le fait que les passages dans les classes supérieures soient possibles même avec un niveau faible a pour conséquence que l'on voit arriver en BTS des élèves qui ne comprennent plus rien ; cela les rend agressifs. Réciproquement on trouve par exemple en 1<sup>ère</sup> d'adaptation, après un BEP, des élèves qui ont envie d'apprendre.

La voie technologique sauve des élèves qui auraient été perdus en voie générale.

Ce n'est donc pas une égalité des cursus qui convient mais une égalité dans la possibilité pour chacun de suivre la voie qui lui est la mieux adaptée. Le collège unique et les classes hétérogènes ne sont donc pas source d'égalité, bien au contraire.

Des études dirigées après les cours, destinées plus particulièrement aux plus faibles aideraient fortement à

réduire les inégalités. De telles études pourraient aussi avoir pour rôle d'apprendre aux élèves à travailler chez eux ; des parents font parfois trop confiance aux enfants en les laissant travailler seuls.

Concernant la sectorisation, le principe de la carte scolaire doit être maintenu car il limite les inégalités entre établissements, donc entre les élèves. Il pourrait y avoir toutefois un assouplissement, lorsque des élèves d'un établissement difficile sont repérés pour leurs bonnes capacités ; il conviendrait alors que, sur initiative de l'Établissement, et non pas des parents, ces élèves puissent être changés d'école, collège ou lycée.

Une certaine liberté de choix est laissée aux parents par la présence d'établissements privés, sous contrat d'association avec l'État, permet aux parents qui le souhaitent de ne pas placer leurs enfants dans l'établissement correspondant à leur zone géographique.

Toute autonomie des établissements scolaires est rejetée sans ambiguïté et de manière unanime car il apparaît qu'elle serait surtout créatrice d'inégalités. En effet se poserait alors le problème du financement, qui amènerait des entreprises à intervenir. Il y aurait alors des établissements bien équipés et d'autres sous-équipés. Par ailleurs, le risque serait grand de voir certains enseignements disparaître dans les établissements les moins riches, qui coïncideraient de plus avec ceux dont les élèves sont les plus faibles et socialement les plus défavorisés. Il y aurait là une accentuation quasi irréversible des inégalités ; c'est ainsi que l'on créerait des ghettos. Tout le monde s'accorde à dire que les horaires, les matières enseignées et les programmes doivent être les mêmes dans toutes les sections identiques de tous les établissements scolaires de France.

D'autre part le risque de voir apparaître un système à l'américaine, où les entreprises qui financent une école demandent en contrepartie que les élèves regardent chaque jour un quart d'heure de publicité, serait trop grand. En France l'usage est que les entreprises ne financent l'École qu'indirectement, par l'intermédiaire de l'impôt, et que ce soient les élus du peuple qui décident de sa répartition.

Une grosse inégalité entre les établissements de ZEP et les autres est due aux problèmes de discipline. Il paraît impératif de poser des règles strictes et de les faire respecter. Des travaux d'utilité publique devraient être introduits (exemple : ramasser les chewing-gums).

Quelques élèves, qui ont quitté les études pour des problèmes financiers reviennent par la suite. Cela doit rester exceptionnel. Le meilleur moment pour les études, c'est quand on est jeune.

## **Thème n° 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

Des industriels, médecins, associations, ... peuvent intervenir à l'École, mais uniquement sur des questions ponctuelles (exemples : problème de la drogue, présenter un métier...) et à la demande des professeurs. En aucun cas ces intervenants ne doivent se substituer au professeur.

Doit-on aider les parents à aider leurs enfants à réussir à l'École ? Peut-être pas, en ont-ils vraiment envie ? Les enfants en difficultés correspondent souvent à des parents en difficulté. On constate en tout cas que la plupart des parents assistent aux réunions organisées par les établissements scolaires.

Les médias et les nouvelles technologies sont des outils éducatifs indispensables, mais ne doivent absolument pas devenir une fin en soi. Ils sont à considérer comme un outil parmi d'autres que le professeur et les élèves peuvent être amenés à utiliser. Cet outil ne peut pas remplacer le professeur.

L'équilibre entre le temps scolaire, le temps libre et celui consacré à l'accompagnement scolaire doit être redéfini. Il s'agirait de diminuer le temps libre, au profit de l'accompagnement scolaire, notamment par la mise en place d'un système d'études dirigées, le soir après la classe, à la demande des familles. Cela permettrait une aide individualisée. Par contre, il n'est pas apparu utile de modifier le temps scolaire.

### **Thème n° 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**

*Les participants quittant peu à peu la salle, ce thème a été peu approfondi.*

L'IUFM donne déjà des techniques de pédagogie. Peut-être ne faudrait-il pas attendre la réussite au concours, donc la fin des études, pour apprécier les qualités pédagogiques des candidats à l'enseignement, d'autant que dans certaines disciplines littéraires, il est difficile de se reclasser. Cela dit, il est difficile d'apprécier un tel critère tant que la personne concernée n'a pas eu à expérimenter la pédagogie en conditions réelles.

Faut-il davantage tenir compte du mérite des enseignants ? Le mérite est difficile à juger. Le risque est grand que le professeur considéré comme méritant soit celui qui dit que ses supérieurs hiérarchiques ont toujours raison. Cela dit, le système actuel prend déjà en compte le mérite, puisqu'il y a trois vitesses d'avancement (sur toute une carrière, les écarts entre les différents avancements concernent des sommes importantes). En tout cas un critère tel que la réussite au bac ne doit absolument être pris en compte dans le mérite, car le niveau initial des élèves, donc indépendant du professeur de la classe, joue un rôle déterminant.

### **Trois priorités pour l'école**

1/ Former à une profession tout en formant des citoyens